

Le cercle des Vélocipédistes Carpentrassiens et les deux courses de 1869

A la fin des années 1860 de nombreuses associations de vélocipédistes voient le jour en France. Parmi elles le Cercle des vélocipédistes Carpentrassiens (CVC). Leurs fondateurs sont – sans trop le savoir – en train d’inventer les sociétés sportives, une forme associative dont le moins qu’on puisse dire est qu’elle aura un grand avenir! L’exemple du CVC va nous permettre d’essayer de comprendre les transformations radicales qui sont en train de se produire, ainsi que les résistances qu’elles suscitèrent.

On aurait pu s’attendre à ce que les buts nouveaux de ces fondateurs les aient conduit à créer des formes associatives nouvelles – nous allons voir qu’il n’en fut rien. Les compétitions sportives qu’ils organisèrent furent bien de fait, radicalement nouvelles, mais on a l’impression que cette nouveauté les effrayât et qu’ils se sentirent obligés de se réfugier dans des modèles préexistant au premier rang desquels celui des compétitions hippiques.

Il nous faudra aussi essayer d’expliquer ce que Carpentras vint faire – et de façon si précoce – dans ce mouvement novateur et progressiste.

Nous allons commencer par là.

Pour K.Kobayashi ¹ le Cercle des Vélocipédistes Carpentrassiens (CVC) fut la 5^e société cycliste à voir le jour en France. Or à cette époque Carpentras est une petite ville provinciale sans grande originalité. Son économie est fondée sur l’agriculture et vers 1860 l’agriculture Comtadine ² se porte mal . Le vignoble est déjà fortement touché par le phylloxéra, la garance traditionnellement utilisée en teinture est mortellement concurrencée par les teintures chimiques Alsaciennes et Allemandes, et la culture de l’olivier est de

peu de rapport. Il y aurait eut là de quoi être pessimiste, et on ne voit pas bien comment dans ce climat de marasme économique, les Carpentrassiens enthousiastes sont pu se lancer dans l'aventure cycliste. C'est que dans le même temps réapparaissaient des raisons d'espérer dans l'agriculture. Deux nouveautés vont révolutionner les anciennes façons culturelles. En 1863 le chemin de fer arrive à Carpentras et surtout, depuis le début des années 1860 le [canal de Carpentras](#) amène en abondance l'eau de la Durance sur les terres arides du Comtat Venaissin. Ces deux innovations, associées à un ensoleillement très favorable, vont permettre des cultures maraichères « primeurs » qui seront expédiées très tôt dans la saison – donc à bon prix – vers Paris et les villes du nord de la France. Ces nouvelles cultures (tomates, aubergines, melons etc.) seront aussi transformées sur place dans de petites structures industrielles de confiserie et de conserverie grandes utilisatrices de main-d'oeuvre. L'agriculture locale jusqu'alors très traditionnelle pour ne pas dire conservatrice se retrouve soudain projetée en pleine modernité.

Ce regain de l'économie locale suffit-il à expliquer cet enthousiasme pour les courses de Vélocipèdes? Certainement pas et il faut aussi s'intéresser à quelques traits ethniques qui caractérisent la culture provençale. Depuis longtemps les provençaux sont des joueurs. C.Bromberger ³ a bien montré « l'engouement des Provençaux pour le jeu » qui se traduit par une « pratique ludique exceptionnellement dense à l'échelle du quotidien ». Les provençaux aiment les défis et les paris de toutes sortes. À Carpentras par exemple, dès l'apparition des premiers vélocipèdes, le riche propriétaire d'un bon trotteur engage un pari avec le meilleur des vélocipédistes locaux pour savoir qui des deux arrivera le premier à boucler un parcours d'une bonne vingtaine de kilomètres. ⁴

Ce goût ludique pour les affrontements sportifs semble caractériser aussi bien tous les pionniers français de la

vélocipédie. Dans tous les statuts de ces premières associations il est mentionné l'organisation de courses comme moyen de développement et de propagande; dans aucun il n'est fait mention d'un quelconque caractère utilitaire ou hygiénique du vélocipède. C'est assez montrer que les fondateurs de ces premiers Véloce-clubs entendaient surtout s'amuser et ce malgré ce que pourrait laisser croire le côté quelque peu caporaliste de certains de leurs règlements.

Il ne faudrait cependant pas faire des fondateurs du CVC des révolutionnaires modernistes décidés à rénover profondément la société française. Nous allons voir en effet qu'à plusieurs titres ils firent preuve d'une très grande timidité et d'abord dans le choix de leur organisation interne.

Le Cercle des vélocipédistes Carpentraciens fait sa demande d'autorisation le 28 Octobre 1868 et l'obtient le 27 Novembre 1868. Le choix de ce nom ancien de «Cercle» pour cette association dont l'objet est nouveau n'est pas anodin.

Qu'est ce qu'un Cercle?

Présents dans toute la France mais surtout en Provence et dans le midi, les cercles constituent une forme déjà ancienne d'organisation sociale ⁵. Il y a des cercles dans toutes les villes et dans tous les bourgs provençaux de quelque importance. Ce sont des associations uniquement masculines dont les membres se groupent par affinité idéologique ou professionnelle et quelquefois même ethnique. L'administration impériale leur donne l'appellation commune de « sociétés d'amis » ce qui en est finalement une assez bonne définition. Or, nous allons le voir en détail, la structure et les règlements des cercles ne paraissent pas très bien adaptés aux buts que se fixent les nouvelles associations de vélocipédistes.

Le CVC installe son siège au premier étage d'un des grands cafés de la ville en lieu et place du « cercle des employés » ⁶. Nous connaissons la liste de ses membres fondateurs et grâce à un rapprochement avec les listes électorales de Carpentras nous avons pu retrouver l'âge et la profession de

la plupart d'entre eux.



Noms	Age	profession
Attenay L.	30	Lithographe
Augier M.	28	Agricuteur
Avon	25	commissaire négociant
Berlier L.		
Breton F.	26	Chauffeur
Chastain R.	21	Employé chemin-de fer
Devillano L. (M)	22	Étudiant
Godin M.	26	Comptable (comme son père)
Fabry C.		Avocat
Isamat A. (M)	21	Peintre (idem père)
Levyot		
Léglis (M)	22	avocat notaire
Mans		
Michel Jules	26	Commissaire
Paume A.	28	Sculpteur
Parrot J.		
Poyter Jules	24	Sacristain
Pruel F.	30	Lithaire
Prévost A.		
Rédel L.	28	Négociant
Rolland Louis	30	Fondeur
Rougement (de) E.	25	Photographe
Rousseau E.	26	Défense (comme son père)
Roux Pierre	26	Cultivateur
Vassal F. (M)		
Vernet Etienne	26	Maçon
Véron A.	28	Commissaire Michaux

On peut constater qu'il s'agit de jeunes gens (moyenne 26,2 ans avec des extrêmes à 21 et 33 ans). Leurs professions sont plutôt modestes: il y a treize artisans et commerçants sur les vingt et un membres dont le métier est connu. Ce qui corrobore ce qu'Alex Poyer 7 a observé pour l'ensemble des premiers Véloce-clubs. Parmi les fondateurs on ne trouve aucun membre de la noblesse carpentressienne pourtant très présente dans nombre d'autres activités locales.

Nous avons une preuve supplémentaire de ce que les membres fondateurs du CVC n'étaient vraisemblablement pas très riches et n'avaient peut-être pas tous les moyens d'acheter un vélocipède: les statuts du cercle prévoit que l'association pourra en acheter pour les louer à l'un ou l'autre de ses membres.

Nous avons la chance d'avoir un excellent point de comparaison avec la création quasi contemporaine (Mai 1869) et la proximité géographique du Véloce Club d'Avignon (VCA). Là encore nous disposons de la liste des membres fondateurs.

membres fondateurs du VCA

nom	profession	adresse	fonction au VCA
Abré J	sculpteur	rue latérale	
Finaut	Che négociant	rue pétrarque	
Basquet	Che négociant		
Bon	coiffeur	rue des mères	
Foulet	sculpteur	rue des vieux saules	
Bénel	colporteur	à la perruque	
Faur	piémontais	rue châteauneuf	
Guarmonet	notaire	place du change	président
Amou	travailler	rue des ambassadeurs	
Cappas Léna	maison de grâces	rue vieux saules (sept.)	
Garret	mercenaire	boulevard de l'import	
Bertrand de	notaire	rue des lions	
Foley	pharmacien	Place saint Didier	
Charvet	plâtrier		
Cappas Abel	propriétaire	rue napoléon	
Guarmonet	notaire	rue Bonaparte	
Amou	tailleur	rue galathea	
Abré aîné	sculpteur	rue latérale	
Biel	sculpteur	rue pétrarque	
Bouet	tailleur	rue châteauneuf	vice président
Gardé J		portail de la loge	commissaire
Reu		rue châteauneuf	commissaire
Bertrand		rue de l'arc de triomphe	secrétaire
Bouet J		rue des marchands	trésorier

La proportion des commerçants et des artisans y est encore plus forte qu'au CVC (14 sur 20 soit 70%). Les buts de ces deux sociétés sont très semblables. A Carpentras: développer l'art et l'usage du vélocipède, créer des relations amicales entre les membres du cercle et créer des courses annuelles de vélocipèdes. A Avignon on se propose: la réunion des «velocemen», la propagation du vélocipède et l'organisation de courses et de promenades.

Les deux associations dont les buts apparaissent clairement comme sportifs et ludiques vont cependant s'inspirer pour leur règles de fonctionnement des structures archaïques et fermées des cercles.

Ni l'une ni l'autre ne montre d'empressement à accueillir de nouveaux membres. Pour être admis dans ces sociétés il faudra

d'abord être parrainé par deux membres fondateurs et ensuite franchir l'obstacle d'un scrutin positif (3/4 des membres du VCA alors qu'une majorité simple suffit à Carpentras). Le statut des «étrangers» (c'est à dire des Avignonnais ou des Carpentrassiens non-membres titulaires) est également fixé par le règlement. Le bureau du CVC pourra leur accorder une carte provisoire tandis qu'à Avignon on leur permettra de venir «à de rares intervalles». On le voit on n'est pas très accueillants malgré l'intention manifestée dans les statuts d'assurer la propagation de la vélocipédie.

Nous connaissons l'adresse des membres fondateurs du VCA. Lorsqu'on la reporte sur un plan d'Avignon on a l'impression d'une assez grande proximité géographique.



Se lon toute vraisemblance ces jeunes gens se connaissaient et étaient probablement déjà des amis.

On pourrait imaginer que des dispositions légales étaient à l'origine de ce repli sur soi. Il n'en est rien et nous en voulons pour preuve les statuts d'une société avignonnaise qui

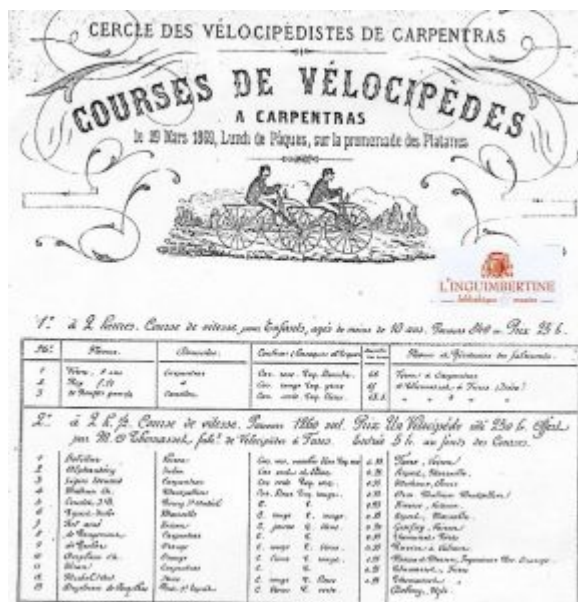
voit le jour à la même époque. La « Société des francs jouteurs de la porte du Rhône », fondée en Octobre 1869, ne met aucune restriction à l'adhésion de nouveaux membres. Il suffira pour être admis comme membre titulaire d'avoir plus de vingt ans. C'est donc la société la plus traditionnelle qui a le comportement le plus audacieusement moderne et qui pratique, très tôt dans l'histoire des exercices physiques, le prosélytisme que nous connaissons aujourd'hui dans les associations sportives actuelles.

Nous allons voir maintenant que même dans l'organisation d'une activité aussi radicalement nouvelle que les courses de « véloces » les membres du CVC vont se croire obligé de se référer à des modèles préexistants.

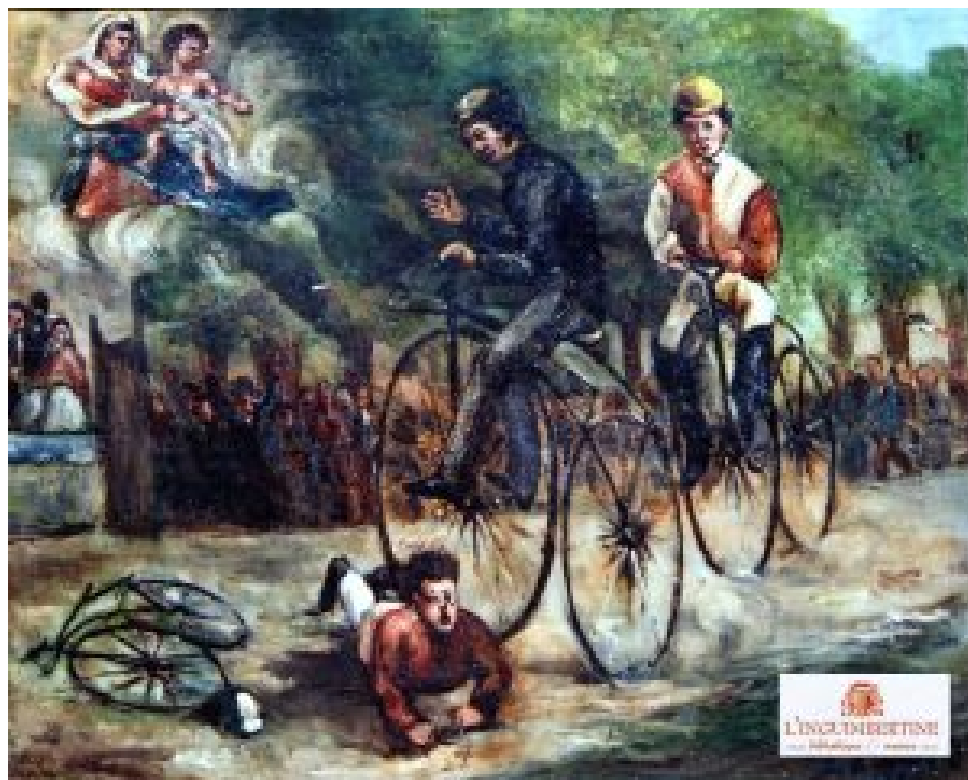
Le CVC organise sa première réunion de courses le 29 Mars 1869 . C'est un Lundi de Pâques et cette date n'est pas fortuite. Le Lundi de Pâques est traditionnellement en Provence une journée de fête et de sortie en plein air.

Partout en France, à Carpentras comme ailleurs, les organisateur de ces premières réunions vont se réfugier dans un modèle que nous avons tendance aujourd'hui à trouver ridicule qui devait pourtant leur paraître inévitable **8**. R.Hubsher l'avait noté: « le succès d'une rencontre cycliste se mesure à son degré de ressemblance avec une réunion hippique et les jeunes gens poussent le souci de la ressemblance jusqu'à revêtir une tenue de jockey, chausser des bottes et user d'un vocabulaire emprunté aux professionnels du milieu hippique.» **9**

La ressemblance ne s'arrête pas au vêtement. Les affiches et les programmes sont directement copiés sur ceux des courses de chevaux.



De nombreuses explications ont été proposées pour expliquer cette attraction pour le modèle turfiste. Il est raisonnable de penser que, au moins pour les réunions parisiennes, la volonté de rester dans un entre-soi mondain fut primordiale. Les Carpentrassiens quand à eux se rendaient bien compte que leur société ne pouvait pas avoir le chic des courses parisiennes, aussi leurs exigences en matière vestimentaires furent-elles plus modestes. En dehors de la Poule des Velocemen où le règlement précise que «la tenue de jockey en soie est strictement de rigueur » on ne demanda aux participants des autres courses qu'une « tenue convenable se rapprochant autant que possible des costumes de jockey »



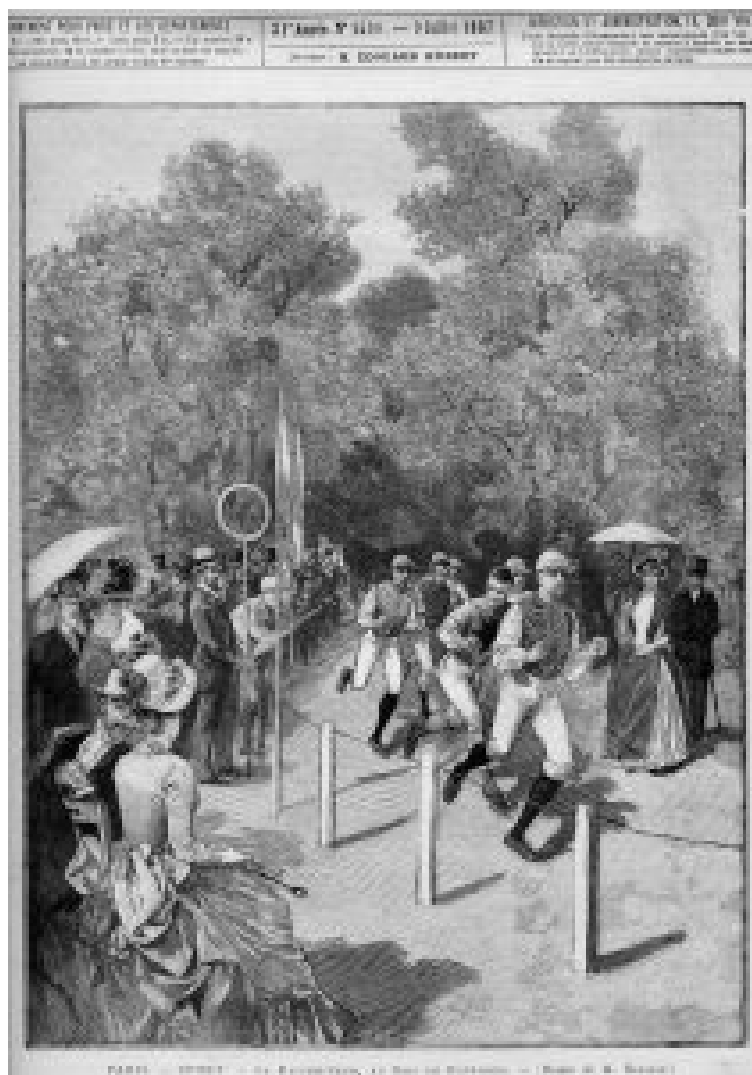
Un ex-voto naïf **10** qui a le grand avantage de nous apporter des informations rares sur les couleurs utilisées par les coureurs, nous permet de vérifier que ces recommandations furent réellement observées par les concurrents.

Bien sur ces jeunes gens manquèrent-ils un peu d'audace en ce qui concerne les formes qu'ils donnèrent à leurs associations. Ils ne surent pas non plus couper dès l'origine le cordon ombilical qui les liaient au turf et à la haute société parisienne. Il ne faudrait pour autant pas oublier que dans de nombreux autres domaines ils furent des pionniers.

Alex Poyer **11** met bien évidence « cette « sportivisation » quasi immédiate des premières manifestations cyclistes. Il ne s'agissait pas, en effet de transformer un jeu traditionnel en sport, mais d'inventer un nouveau et probablement le premier des sports modernes. D'emblée les organisateurs de courses de vélo instituèrent un calendrier propre et indépendant de circonstances festives traditionnelles ou religieuses locales. D'emblée les parcours étaient mesurés et chronométrés. Les performances pouvait donc être comparées d'un champ de course à un autre et des records établis et mémorisés. D'autre part

la valeur des prix distribués (500F. par exemple pour le grand prix du mois d'Aout à Carpentras) en attirant des concurrents de toute la France, faisait exploser le cadre étroit des fêtes votives traditionnelles. Toutes ces « inventions » sont à porter au crédit de ces pionniers.

Avaient-ils la possibilité de concevoir et d'inventer « le sport » à partir de rien?



Probablement pas puisqu'ils se crurent obligés de se référer au modèle turfiste préexistant. Mais après tout les fondateurs parisiens de l'athlétisme ne firent pas non plus preuve de davantage d'audace puisque vingt ans plus tard, lors des premières courses à pied organisée par le très mondain Racing club de France, ils se sont crus encore obligé de s'accoutrer de costumes de jockey avec toques, bottes et cravaches.

NOTES

1 communication personnelle conservée au CPS. De cet auteur il faut lire: K.Kobayashi; Histoire du vélocipède de Drais à Michaux 1817-1870, un ouvrage de référence malheureusement épuisé.

2 Le Comtat Venaissin est un ancien état du pape dont le territoire était à peu près superposable à l'actuel département de Vaucluse. Le Comtat s'est volontairement rattaché à la France en 1792 et n'était donc Français que depuis peu, ce qui est déjà un trait original.

2 Bromberger Christian: Provence; R.Bertrand, C.Bromberger, JP.Ferrier; Paris, Christinne Bonneton, 1989 P.244

4 L'indicateur de Carpentras; 22 Novembre 1868

5 C.Bromberger; ibid; P.185

6 il n'y a aucun rapport entre ces deux associations qui n'ont eu aucun membre commun.

7 *La bourgeoisie « populaire » des employés et des petits patrons du commerce et de l'artisanat fournit six adhérents sur dix.* Alex Poyer: Les premiers temps des véloce-clubs, Paris, L'Harmattan, 2005, P307.

8 Ces courses ont été bien fort décrites par K.Kobayashi dans son Histoire du Vélocipède; op.cit. et nous avons nous-même publié quelques articles sur ce sujet (notamment:JF.Brun, Carpentras: aux origines des courses vélocipédiques?, Science et motricité, n°27, pp 17-22) nous ne nous y étendrons pas davantage ici.

9 R. Hubscher, J. Dury, B. Jeu, l'Histoire en mouvements, Ed. Armand Colin, Paris, 1992

10 conservé par la Bibliothèque Inguimbertaine (voir les remerciements en fin d'article)

11 A.Poyer, op cit, P15

JF Brun

Remerciements

Nous remercions tout particulièrement M. Jean-François Delmas directeur de [l'Inguimbertaine](#) et des musées de Carpentras de nous avoir autorisé à reproduire ces documents à l'occasion de la 26° [Conférence internationale d'histoire du cycle d'Entraigues sur la Sorgue](#).

Article publié initialement dans les actes de la 26° CIHC.
